

Le Quotidien du Peuple

Quotidien marxiste-léniniste

JEUDI 3 AVRIL 1980 - No 65 (Nouvelle série)

Commission paritaire N° 56 942

Tél. 205.51.10

2F

Mardi après-midi,
la plus grande manifestation depuis mai 1968

PREMIERE VICTOIRE DES ETUDIANTS ETRANGERS A GRENOBLE



Ce sont près de 8 000 étudiants qui ont manifesté mardi après-midi dans les rues de Grenoble, de la faculté jusqu'au rectorat. La tête de la manif. n'était pas constitué des grands «leaders», mais de six voitures transportant les 30 étudiants grévistes de la faim, d'une trentaine d'handicapés physiques en fauteuil roulant, et d'une voiture de pompiers dans l'éventualité d'un incident survenu à l'un des grévistes de la faim. Ceux-ci sont en grève depuis deux semaines et 18 d'entre eux ont déjà dû être hospitalisés ou cesser leur jeûne sur ordre des médecins.

Voilà douze jours, 200 étudiants étrangers ont boycotté le concours national de langue française. Ils se sont organisés en comité de grève, comportant deux délégués par année et pour chaque discipline. Ce comité est l'interlocuteur, pour les élus locaux, le recteur, mais même pour les syndicats et les organisations politiques. C'est avec lui que les syndicats ont conclu leur participation à une nouvelle manifestation jeudi soir.

Le ministère, contraint de reconnaître l'ampleur du mouvement, a dû proposer de nouvelles mesures. Cela se traduit par le fait que les 200 étudiants qui ont boycotté l'examen ne seront pas sanctionnés. Mais ils doivent se représenter dans quelques mois, ce qui constitue un premier recul. Or, tous les présidents d'université protestent contre l'instauration d'un tel examen. Ce qui fait que certains seront dispensés d'un tel examen, à savoir notamment tous les réfugiés politiques, les originaires d'un pays francophone...

La revendication centrale des étudiants reste l'inscription immédiate des 218 étudiants convoqués à l'examen.

Comme les lois Barre-Bonnet-Stoléru pour les travailleurs, le décret Imbert est un décret raciste d'expulsion contre les étudiants étrangers. Ils étaient 8 000 dans la rue mardi à Grenoble pour demander son abrogation.

L'affaire De Broglie refait surface

Lire page 4

Thomson : 7e mois de lutte

Lire page 5

Quimper : 2 manifestants
aveuglés le 17 mars

Le commissaire va-t-il continuer à nier ?

Lire page 7

Interview de Doan Van Toai, ancien opposant au régime de Thieu (2)

Lire page 8

Afrique australe : les racistes sud-africains au banc des accusés

Lire page 6

Iran : le dialogue est renoué avec les USA sur les otages de l'ambassade



Toutes les péripéties concernant la situation des otages américains, retenus à l'ambassade de Téhéran, ne sont certainement pas terminées. Toutefois les choses semblent s'acheminer vers un compromis.

Après le message de l'Ayatollah Khomeiny, lu par son fils, refusant en fait tout compromis, le discours du président Bani Sadr prononcé devant des centaines de milliers de personnes a été nettement plus modéré. Il a

proposé que, «sous certaines conditions», les 50 otages soient pris en charge par le Conseil de la Révolution. Les prisonniers seraient transférés à condition que le gouvernement américain renonce à de nouvelles mesures de représailles et cesse de critiquer le régime iranien.

Le président américain, Jimmy Carter, aurait décidé mardi de surseoir à l'application de nouvelles sanctions contre l'Iran.

L'usine « pilote » de Berck : 40 valides et 70 handicapés ont rejeté l'atelier protégé et ont créé leur entreprise

Berck-sur-mer (Pas-de-Calais) est une station balnéaire fréquentée par de nombreux estivants. Le climat privilégié du pays a permis, au même moment que la mode des bains de mer, la création d'établissements hospitaliers spécialisés dans les maladies osseuses. Ce qui fait dire à certains que Berck est la capitale des handicapés. Bien des gens ne s'embarassant d'aucun scrupule disent qu'ils n'aiment pas venir à Berck à cause de « ça », qu'il y a plein de malades partout, que ce n'est pas un spectacle pour les enfants... La société préférerait-elle donc cacher tout ce qui est « anormal » ? La récente affaire de l'implantation d'un centre pour handicapés mentaux grâce à la fondation Lino Ventura en est un triste exemple.

Après leur hospitalisation, bien des handicapés soignés à Berck se sont fixés là : ils pouvaient disposer de soins sur place. Vivre à Berck de manière autonome, sans avoir à subir la charité publique ou être à la charge de la société, vouloir avoir la vie la plus normale possible, suppose la recherche d'un emploi, d'un logement.

LE PROFIT BASÉ SUR LA PITIÉ

Justement, il se trouva quelqu'un en 1958, un certain M. Bagio (une âme charitable ?) pour créer une manufacture de bijoux fantaisie avec une main d'œuvre handicapée, environ une douzaine de personnes. On emploie même (au noir) des malades hospitalisés qui enfilaient des perles à longueur de journée afin d'avoir un peu d'argent de poche.

L'usine se développa assez rapidement et à la fin des années 60, il y avait plus de cent employés. Avec un peu de machines, une main-d'œuvre sous-payée, un système de vente par correspondance astucieux, il y avait de quoi faire de bonnes affaires. La publicité faisait vibrer la corde sensible de la pitié en laissant entendre que le produit de la vente était pour les handicapés. On poussait même le raffinement jusqu'à différencier la présentation : ainsi dans les écoles confessionnelles, la direction envoyait une photo de Mgr l'évêque d'Arras bénissant les travailleurs, alors que dans les écoles publiques la photo était sans évêque.

PUIS VINT MAI 1968...

Dans les années 1963-64, on embaucha du personnel valide, cela était mieux « pour l'accueil des clients » (sic), surtout pour les bureaux, les services d'expéditions. D'après les

Les travailleurs de Pilote investissent les marches de la Préfecture d'Arras pour y organiser un pique-nique.



ouvrières que nous avons interrogées, le climat n'était pas à l'entente cordiale entre le patron (siégeant à Paris) et les travailleurs de Berck. Ceux-ci se plaignaient d'avoir un salaire inférieur au SMIG alors qu'ils estimaient avoir la même capacité de production qu'un valide dans ce genre de travail n'exigeant pas d'intenses efforts physiques, et de ne pouvoir dialoguer. Après Mai 68, une section syndicale fut créée (affiliée à la CGT) : « Alors, on a pu parler et faire appliquer les lois sociales », dit Mme Lièvre, la secrétaire du comité de défense.

Elle poursuit : « Exploiter des handicapés devient donc plus difficile ; comme on fait le même travail qu'un autre, on pouvait légitimement exiger les mêmes avantages ; le patron a investi en Thaïlande et pour lui Pilote devenait de moins en moins intéressant. La longue grève des PTT a donné au patron l'occasion de déposer son bilan en 1977. Il voulait licencier cent personnes et n'en garder qu'une vingtaine (rien que des valides) pour un réseau commercial ».

AVEC NOS MAIGRES ECONOMIES...

Bien entendu, cette « proposition » fut repoussée en bloc par les travailleurs. Loin de se laisser aller à la passivité, ils tentèrent une aventure hardie : rassemblant leurs maigres économies, ils constituèrent une société à participation ouvrière, élurent un Conseil d'administration, un PDG et firent tourner l'affaire à leur propre compte. Hélas, ils n'avaient pu rassembler qu'un petit capital de 125 000 F ; la production reprit, on essaya la prospection, mais faute d'un capital suffisant, ils ne purent constituer un stock substantiel, acheter la matière première ou les produits semi-finis, faire face à tous les frais. Les banques ont



Les travailleurs de Pilote manifestent contre l'atelier protégé dans les rues d'Arras.

retiré tout crédit et en septembre 1979, il fallut déposer le bilan. Tout était par terre à nouveau.

NON A UN ATELIER PROTÉGÉ

A partir du début de cet été, les travailleurs de Pilote n'ont cessé de multiplier démarches, interventions, manifestations de rues, barrages routiers, occupation de gare, afin d'alerter l'opinion publique et obtenir aides et subventions. La réponse du gouvernement fut d'emblée : il faut créer un atelier protégé, selon la nouvelle loi en vigueur (1er juillet 1975). Mais les travailleurs de Pilote refusèrent cette solution, considérant que les ateliers protégés sont une régression et enferment le handicapé dans un carcan dont il ne peut sortir, en étant en outre moins payé (voir encadré). Ils refusèrent aussi la solution industrielle, c'est-à-dire la reprise de l'entreprise par un industriel avec son lot de licenciements. Ce fut, lors d'une réunion à la préfec-

ture le 20 décembre dernier, l'acceptation par les pouvoirs publics de la solution proposée par les travailleurs de Pilote : la coopérative ouvrière avec réembauche progressive de tout le personnel. Cependant, le gouvernement s'en tirait à bon compte car il ne dépensait, contrairement à ce qu'il avait promis, pas un centime dans l'affaire, laissant le soin à la région Nord-Pas de Calais (à dominante PS et PC) de subventionner en bonne partie la nouvelle coopérative. Avec le secret espoir (gouvernemental) d'en tirer un bénéfice politique... si l'entreprise tournait court.

Cette longue lutte des travailleurs de Pilote fut semée d'embûches. Surtout après le dépôt de bilan en septembre dernier. Le mouvement revendicatif des travailleurs était au creux de la vague. Ce fut le terrain favorable à toutes les magouilles, surtout de la bourgeoisie qui voulait absolument imposer l'installation d'un atelier protégé (les plans d'un éventuel atelier n'étaient-ils pas prêts en

sous-préfecture), mais aussi des partis de gauche, chacun essayant d'en tirer bénéfice, ne déclarait-on pas que c'était grâce à l'intervention de Marchais que l'affaire avait pris une ampleur nationale ?

N'était-ce pas plutôt grâce à la lutte des travailleurs de Pilote que ce conflit prit une tournure nationale ?

La section CGT de l'entreprise sut se tenir à l'écart de ce marécage, mais la nécessaire unité derrière leur lutte ne put, de ce fait, se réaliser. Et c'est seuls qu'ils constituèrent un comité de défense avec des syndiqués et des non-syndiqués. Comptant sur leurs propres forces et avec leur section syndicale CGT, ils finirent par vaincre puisque l'entreprise a redémarré.

Victoire car l'emploi est sauvegardé, mais victoire surtout car ils ont ouvert une brèche dans la loi d'orientation en « faveur » des handicapés que le gouvernement veut imposer aux handicapés.

J.C. LECOUVREUR
Benoit STEPHANE

La loi d'orientation, la loi du ghetto

Réclamée par les associations d'handicapés qui souhaitaient de bonne foi une amélioration des conditions de vie, la loi fut rédigée par tout un tas de bonnes âmes compatissantes dont Mlle Dienesch et votée dans un bel élan par l'assemblée nationale unanime. Le PCF ayant même considéré qu'ils s'agissait là d'un progrès substantiel.

En vérité qu'en est-il ? La loi prétend intégrer les handicapés dans la société. Ce qui est significatif, c'est que plus de la moitié de ses articles traitent du travail ; vous savez, cette inscription sur le portail du camp de concentration de Buchenwald : le travail c'est la liberté... Mirador et four crématoire en moins, la loi votée en 1975 encadre en fait le handicapé dans un carcan dont il ne peut s'échapper. Dans l'esprit, le handicapé est considéré comme un être mineur, à la place duquel des commissions de gens « responsables » doivent décider de tout : choix du métier, choix du domicile, choix de la formation.

Prétendant l'intégrer dans la société, elle ne fait que l'en isoler en le confinant dans des établissements spécialisés comme s'il s'agissait d'un bébé prématuré à mettre en couveuse ou un monstre hideux à soustraire du regard des biens pensants et des femmes encaintes.

Une commission départementale, nommée par le préfet et désignée sous le sigle COTOREP, classe les personnes reconnues handicapées (car il faut d'abord être « reconnu ») et les répartissent en fonction de leur rendement probable dans les Centres d'Aides par le Travail (CAT), ou des ateliers « protégés ». Ces ateliers peuvent être créés par des entreprises privées ou des associations sans but lucratif (sic). Quand une entreprise passe commande à un tel atelier, cela la dispense du respect de la loi (d'ailleurs rarement respectée) de 1975 qui s'efforçait de promouvoir une intégration normale dans un secteur normal d'activité — et non un ghetto —

en contraignant les entreprises de plus de dix salariés d'avoir 3 % de main-d'œuvre handicapée.

Une telle solution qui avait été proposée aux travailleurs de Pilote eût été une régression, et puis cela signifiait le licenciement de tous les valides avec lesquels les handicapés s'entendent à merveille.

Est donc aboli le temps où le handicapé pouvait choisir entre le bénéfice d'une pension d'invalidité ou une activité professionnelle normale. Il peut refuser les orientations de la COTOREP, mais perd alors tous ses droits. Enfermé dans un CAT auquel est annexé un « foyer » ; ne disposant pas de l'intégralité de son salaire mais du reste une fois la pension déduite, embrigadé comme un pensionnaire de lycée, il perd sa responsabilité sa liberté d'adulte.

N'ayant plus droit à leur dignité d'êtres humains, les handicapés sont fichés, gérés, rentabilisés, standardisés et parqués comme du véritable bétail.

Les plaintes des patrons se multiplient

Le droit de grève en danger

On apprenait début mars, que la direction de l'Alsthom Belfort, demandait aux trois syndicats CGT, CFDT, FO de payer près de 6 millions de francs pour réparation du «préjudice subi» pendant la grève. La direction de l'Alsthom Saint-Ouen prend le relais aujourd'hui: elle aussi réclame 6,5 millions de francs aux syndicats CGT et CFDT métallurgie de la Seine-Saint-Denis (nord). La CGT et la CFDT appellent à des arrêts de travail dans toutes les usines et les filiales du groupe Alsthom, en réponse à une pratique anti-grève du patronat qui commence à se développer.

On n'avait jamais vu ça jusqu'à il y a une quinzaine de mois. Ça a commencé tout doucement, en tapinois si on peut dire, par des cas isolés: Creusot-Loire demandait des indemnités pour fait de grève aux syndicats. Puis quelques mois après, la direction de Renault Billancourt faisait de même pour la grève des caristes... Les sommes étaient toujours de plusieurs millions de francs, mais les plaintes semblaient se perdre dans les dédales juridiques. Mais quand on fait le compte, près de trente procès sont en cours...

Aujourd'hui, après ces premiers cas isolés qui n'avaient peut-être pas suffisamment attiré l'attention, la pratique se généralise et des précédents juridiques sont créés. Et quand on connaît l'importance de la «chose jugée» (c'est-à-dire de la jurisprudence) dans le droit français, c'est plus inquiétant. C'est une attaque de grande ampleur contre le droit de grève.

Car les patrons admettent dans les mots que les travailleurs ont le droit de faire grève, mais ils réclament ensuite une indemnisation pour le manque à gagner qu'a subi la production pendant la durée de la grève. Autre corde à leur arc: ils réclament le salaire de ceux qui se sont déclarés non-gré-

vistes, et même à ST-Ouen pour les «heures de présence partiellement improductives» du fait de la grève. Ainsi il faudrait faire grève sans que rien n'y paraisse sur la production, et désarmer complètement la classe ouvrière au nom de la «liberté du travail»!

En janvier, trois cas étaient connus de demande d'indemnisation de non-grévistes: à Trillor dans l'Est, Dentelles de Noyon dans le Nord et Fortex dans la Loire. Un premier jugement

rendu à Nancy condamnait la CGT de Trillor, tandis qu'à Calais la plainte était rejetée. Preuve de l'incertitude du droit à l'heure actuelle.

Et c'est pourquoi les patrons multiplient les attaques: pour ouvrir une brèche définitive.

Quand on voit le détail des plaintes patronales, on aurait bien envie de rire si le n'était pas si grave pour l'avenir des luttes des travailleurs: à Belfort, la direction demande par exemple le remboursement des frais de location de l'hôtel du Lion (siège provisoire de la direction pendant la grève) à St-Ouen même chose, sur la note de 6,5 millions de francs, il y a 36 887 pour «location de locaux et matériel de remplacement» sans compter des prétendus «vois» les frais d'EDF, de téléphone

le salaire du personnel empêché de travailler (pendant les grèves tournantes)... et le retard de livraisons estimé à 2 419 400,00 F! Comme si la responsabilité n'était pas celle du patron qui a provoqué, puis maintenu l'épreuve de force...

Il reste que la situation est grave, pour les syndicats concernés, mais aussi pour les autres, pour tous les travailleurs. Et qu'on ne peut pas laisser cette attaque sur le seul terrain juridique. La CGT et la CFDT du groupe Alsthom appellent tous les travailleurs à riposter par la grève le 3 avril. Et le bureau confédéral de la CGT a «affirmé solennellement que la CGT, ni ses organisations ne paieront les sommes que l'on prétend leur extorquer».

Claire MASSON



Garin (St-Etienne)

«Nous voulons vivre et non survivre!»

Chez Garin, petite entreprise de maroquinerie, (sacs, valises), dans la zone industrielle Montreynaud (Saint-Etienne), la préparation de la Fête des Mères revêt cette année, un aspect particulièrement dynamique: depuis le 24 mars, 90 % du personnel (sur un effectif de 160 personnes environ, dont les 2/3 de femmes) sont en grève, pour obtenir entre autres, une augmentation des salaires de 25 %, une révision des classifications, la création d'un poste de femme de ménage, une prime de transport, le 13ème mois et la fixation d'une date pour l'élection des délégués du personnel (qui n'ont pas eu lieu en effet depuis 2 ans, malgré les interventions répétées contre cette illégalité).

C'est que dans cette boîte où le patron vient d'investir plusieurs dizaines de millions, on gagne 13,33 F de l'heure avec 22 ans d'ancienneté! La moyenne des salaires des productifs tourne autour de 2 100 F! Et la direction refuse de discuter sérieusement avec les grévistes. Une dizaine de lettres de licenciements ont été sa première forme de réponse.

Mais cela n'a rien changé au niveau de la mobilisation: «Ils veulent bien discuter, mais à condition qu'on laisse passer les camions, et cela il n'en est pas question» nous

déclare une déléguée CGT, chaudement approuvée par ses camarades. Depuis lundi, en effet, les grévistes refusent le passage aux camions venus chercher la production. Dans la plupart des cas, les chauffeurs des camions (Rivoire, Ata...) mis au courant par leurs syndicats, se sont rangés aux côtés des grévistes.

Mais, des provocations ont eu lieu, un cadre est allé jusqu'à foncer sur les grévistes avec son camion et à toucher un membre du piquet de grève. Les filles de chez Garin ont également eu

droit à la visite des huissiers, à celle des renseignements généraux... La direction a tenté de jouer la division, en impulsant un comité de non-grévistes (c'est une tradition locale; cela avait déjà été le cas à Peugeot, Mavilor, Fortex, Gunther etc...) et en adressant des lettres recommandées à une partie du personnel sur le thème: «Cette grève aggrave des difficultés de l'entreprise et met votre emploi en péril». «En fait ils essayent de faire peur aux familles des grévistes pour qu'elles fassent pression sur eux» explique encore la déléguée CGT. Les grévistes ont immédiatement riposté par l'affichage, prenant l'exemple de différentes entreprises du quartier.

Plusieurs d'entre elles où le personnel ne demandait rien, ne revendiquait pas, ont fermé leurs portes récemment quand même, inversement dans certaines autres, malgré les difficultés de la boîte, les travailleurs ont arraché leurs

revendications... «Cela a eu un très bon effet» nous dit une fille du piquet: «La direction en a été pour ses frais».

Et maintenant, les grévistes sont décidés à tenir car elles pensent être en bonne position: il y aura un cap difficile à passer, nous dit-on, au début de la semaine prochaine. Mais ça ne sera pas le moment de lâcher, car certaines commandes sont attendues pour Pâques et le patron le sait. «Le patron ne s'attendait pas à nous voir aussi décidées, il lui faut le temps de s'habituer!» des contacts ont été pris avec les boîtes du quartier (Mafor, Valet et Gaurand...): «Nous sommes bien soutenues sur le quartier, où une autre boîte: Unicum est également en grève. Si on tient bien maintenant on peut tout avoir» conclut Odette, militante CGT.

Correspondant SAINT-ETIENNE

Grève générale en Palestine occupée

La grève générale qui a marqué le 4e anniversaire de la Journée de la Terre, a été particulièrement suivie en Cisjordanie, à Gaza et à l'est de Jérusalem par les populations arabes.

Cette journée qui a pour signification la protestation contre les expropriations opérées par les forces armées israéliennes a été d'autant plus suivie que le gouvernement sioniste de Bégin a annoncé il y a quelques jours la création de 2 centres religieux dans la ville arabe de El Khalil (Hebron).

Interrogé par une agence suédoise d'information, le leader de l'OLP, Yasser Arafat a déclaré: «Notre peuple, nos enfants, nos femmes sont exposés au terrorisme (...). Aussi longtemps que les droits du peuple palestinien ne seront pas garantis, il n'y aura ni paix ni stabilité».

Répondant à une question sur l'éventualité d'un gouvernement en exil, Arafat a répondu: «Un gouvernement palestinien? A quoi cela pourrait-il servir».

Quant à ce qu'il considère

comme le plus grand succès de l'OLP, ces dernières années, il a dit: «Nous avons pris en charge un peuple de réfugiés et nous en avons fait un peuple de combattants de la liberté qui est devenu le facteur le plus important du problème du Moyen-Orient!»

Par ailleurs, le représentant de l'OLP à Paris, Ibrahim Souss écrit dans la revue gaulliste l'Appel: «Il est évident que le principe d'autodétermination s'applique d'abord à l'ensemble du peuple palestinien — à la partie qui vit dans les territoires occupés par Israël comme à celle qui était condamnée à l'exil — (...). Il va de soi enfin que le droit à l'autodétermination, s'inspirant du principe que le peuple est souverain va de pair avec le droit du peuple à s'établir dans l'Etat de son choix, qui lui procurerait l'indépendance et la sécurité. L'autodétermination n'est donc pas compatible avec une limitation de la souveraineté».

Claude LIRIA

Etudiants étrangers

Grèves dans les facultés de lettres et de sciences de Rennes

Depuis 15 jours les étudiants des facultés de Lettres et de Sciences de Rennes sont en grève contre le décret Imbert qui limite l'inscription des étudiants étrangers en faculté. A la faculté de Sciences, les étudiants ont décidé d'occuper pacifiquement le campus. La grève a par ailleurs été reconduite à l'école de Chimie et à l'Institut National des Sciences appliquées. La grève se poursuit à l'Université de Haute Bretagne Rennes II. Une manifestation est prévue mercredi dans les rues de Rennes. Samedi 400 étudiants ont organisé le boycott d'un examen de français destiné à sélectionner les étudiants étrangers désirant entrer à l'université. Cette épreuve est la conséquence du décret Imbert, dont les étudiants demandent l'abrogation.

Lyon :

neuf motards inculpés

A la suite d'une manifestation de motards dans le centre de Lyon, au cours de la nuit du 26 au 27 mars, neuf motards ont été inculpés de «voies de fait dans un lieu public à caractère public et de vol». Quelques dizaines de manifestants avaient pénétré dans la salle de garde et les bureaux du commissariat du 8ème arrondissement. Ils avaient été interpellés un peu plus tard. Deux des inculpés ont été écroués, tous devaient comparaître ce mercredi 2 avril en audience de flagrant délit! A Paris, Giscard «dialogue» avec les jeunes motards au moyen de Horses posées sur la route... A Lyon, sa justice les inculpe...

Pour téléphoner au
Quotidien du Peuple

205-51-10

Chaque jour,
achetez le Quotidien du Peuple
dans le même kiosque

L'affaire De Broglie refait surface

Des milliers de civils fichés par la Sécurité Militaire

En particulier des militants politiques

Le «Comité Droits et Libertés dans l'Institution Militaire» (CDLIM) créé à l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme avec quelques parlementaires, vient de faire savoir qu'il dispose des photocopies d'un important fichier constitué par le ministre de la Défense et placé sous la protection de la Sécurité Militaire. La SM s'occupe aussi bien des ingérences dans les affaires de la Défense Nationale, du contre-espionnage, des problèmes d'habilitation de civils aux dossiers militaires que des menées subversives au sein de l'armée.

Sur ce fichier de la SM, des milliers de noms et adresses de soldats ou de jeunes en passe de l'être.

Les renseignements politiques portés sur chaque fiche sont particulièrement fournis pour les O6. Ainsi sont désignés les recrues suspectées d'activité politique et pas seulement celles qui auraient fait preuve d'une quelconque hostilité envers l'armée ou ses états

majors. Le fichage touche à la fois militants politiques incorporables, travailleurs des arsenaux et civils qui se préoccupent des atteintes aux libertés à l'armée et aux droits des soldats.

La Ligue des Droits de l'Homme donne des exemples saisissants de cas de fichage. Certes pour les militants d'extrême gauche, il ne s'agit pas de révélations : combien d'entre eux ont eu droit aux régiments disciplinaires ou à des sanctions injustifiées. Mais le fichage est beaucoup plus large : tel travailleur des Arsenaux candidat de gauche aux municipales se voit refuser toute promotion, tel civil défenseur des droits des soldats est pris en filature et mis sur table d'écoute.

30 personnes ont décidé de porter plainte contre X en s'appuyant sur la loi du 6 janvier 1978 portant sur l'informatique et les libertés et une délégation du CDLIM devait aller ce mercredi, demander des comptes au siège de la Sécurité Militaire.

Dès le mois de septembre 1976, la police savait que des menaces de meurtre pesaient sur De Broglie, elle en connaissait les motifs, et elle connaissait également l'identité des auteurs désignés. Pourtant, rien n'a été fait et De Broglie a été effectivement assassiné le 24 décembre 1976 à Paris. Ces révélations, qui surviennent quelques jours après que

Les faits révélés semblent largement argumentés. Ils établissent que la police a eu rapidement vent d'une affaire de faux bons du trésor, qui seraient être écoulés par un grand restaurateur (De Varge, propriétaire de la Reine Pédauque) et «un homme politique», De Broglie sénateur, ancien négociateur des accords d'Evian, ancien ministre, ancien trésorier du parti giscardien. L'enquête menée par la 10^e brigade territoriale, et celle parallèle de la brigade anti-gang, établit non moins rapidement que «l'homme politique» devait être «éliminé». Le 24 septembre, les inspecteurs de la 10^e BT font remonter par la voie hiérarchique un rapport qui dit textuellement: «Il est à préciser qu'à la suite d'une indélicatesse commise par l'homme politique lors d'une affaire précédente portant sur plusieurs millions, ce dernier devait être abattu par des hommes de main dans les jours prochains, certainement avant l'opération «Bons du Trésor». De fait, De Broglie fut abattu et les policiers n'eurent aucun mal à arrêter immédiatement les «hommes de main» en question, puisqu'ils connaissaient leur identité et leurs lieux de résidence.

Alors, à nouveau, des tas de questions se posent. Jus-

qu'ou a été ce rapport? Est-il resté par négligence dans le bureau d'un inspecteur? A-t-il été bloqué au niveau le plus haut de la police, c'est-à-dire chez Ducret, directeur de la PJ? Le ministre de l'Intérieur, Poniatowski, a-t-il été mis au courant? Et pourquoi ceux qui savaient ont-ils laissé faire? Pourquoi ces rapports n'ont-ils pas été communiqués au juge d'instruction? Pourquoi Poniatowski et Ducret n'en ont-ils pas fait état lors de cette fameuse conférence de presse du 29 septembre 1976, 5 jours après le meurtre, où ils avaient déclaré que l'enquête a été remarquablement menée, et qu'elle était terminée.

Autant de questions dont la réponse pourrait peut-être

le juge est déclaré l'instruction close, ont été faites mercredi par le *Canard Enchaîné*, qui publie les rapports de la 10^{ème} brigade territoriale, et par *Libération*, qui décrit dans le détail quelques-uns des aspects de l'enquête de la brigade anti-gang.

permettre de mieux comprendre ce qu'a été vraiment l'affaire de Broglie.

Enfin une autre question doit être aujourd'hui posée. L'affaire De Broglie est le prototype même de ces affaires criminelles qui ont des ramifications politiques importantes. De Broglie, ne l'oublions pas, jouait un grand rôle au sein des Républicains Indépendants, le parti giscardien, même s'il n'y occupait plus de fonctions officielles. Alors, pourquoi ces nouvelles révélations, et pourquoi aujourd'hui?

Il y avait déjà l'affaire Boulin, qui est loin d'être résolue; une affaire qui très certainement fait entrer en jeu d'autres personnages

que l'ancien ministre gaullisto-giscardien. Il y a l'assassinat de l'ancien ministre Fontenot, à ce jour non élucidé. Il y a l'affaire Mouchais, qui elle est beaucoup plus directement politique, et qui ne plonge en rien ses racines dans les milieux criminels. Et voilà que l'affaire De Broglie, avec toutes ces ramifications giscardiennes, réurgit. D'aucuns le déplorent vertueusement, mais toujours est-il que les «affaires» se multiplient dans une période qui pour les politiciens est avant tout déterminée par la proximité des présidentielles. Pour l'instant, celles-ci se présentent comme un vaste jeu de quilles.

N.D.

Les pays producteurs de cacao refusent la mise à sac de leur économie

L'accord international passé en 1975 entre pays producteurs de cacao et les pays impérialistes consommateurs vient d'arriver lundi à échéance sans que les tentatives de concertation aient pu aboutir. Les producteurs ont en effet refusé les prix dérisoires proposés par les consommateurs et s'apprêtent à fixer leurs prix unilatéralement. La fermeture et la concertation des pays du tiers monde exportateurs de cacao et les craintes des pays occidentaux face à une limitation éventuelle de la production, ont fait grimper les cours sur le marché à terme londonien. Néanmoins, les prix restent bien inférieurs aux niveaux de 1975-1977. Cette rupture des accords est particulièrement importante en raison de la place de tout premier plan occupée par le cacao dans les échanges internationaux.

La rupture des accords internationaux sur le marché du cacao intervient après plus de 16 mois de réunions organisées par les Nations Unies. L'échec des négociations a une telle portée que le Conseil International du cacao, organisme de gestion et de surveillance des échanges, a été dissout et le fond de stabilisation des cours liquidé, (ce dernier atteignait 230 millions de dollars). La raison de la rupture: une profonde divergence sur les prix. Les pays producteurs (essentiellement Ghana, Nigéria, Côte d'Ivoire, Brésil, Cameroun, République Dominicaine) s'étaient accordés sur un prix minimum de 1,20 dollar la livre (le cours est d'environ 1,40 - 1,60) et sur l'annulation de clauses économiques qui leur sont défavorables. Les principaux importateurs, pays impérialistes (USA, RFA, Pays-Bas, Royaume Uni, URSS et France) ont une fois de plus rejeté ces revendications. La divergence est telle que, début 1979, par exemple, les uns demandaient un prix plancher de 1,86 dollar la livre, les autres proposaient 0,74 dollar (le cours était alors proche de 1,60 dollars). Aussi les pays producteurs

sont décidés à fixer, chaque année à la mi-septembre, leur tarif de façon unilatérale et envisagent de constituer leur propre fond de stabilisation des cours.

LA VOLONTE DE PILLAGE DES PAYS IMPERIALISTES

Les accords internationaux de 1972 et 1975 n'ont en fait jamais eu d'influence sur le marché dominé par la loi de l'offre et de la demande. Cette loi a longtemps joué en faveur de la hausse des cours, car les demandes des importateurs ont régulièrement dépassé les capacités de production. Les pays impérialistes qui détiennent le quasi-monopole de la fabrication du chocolat et de poudre de cacao, ont en effet toujours voulu augmenter le volume de leurs importations. Dans le même temps, leur volonté de profit maximum les pousse à chercher à stabiliser les cours en proposant les plus bas prix d'intervention.

Les pays producteurs sont ainsi triplement lésés: le prix en cours dépend des intérêts impérialistes (entre 1975 et 1977 le prix est passé de 56,5 cents la livre à 2,14 dollars puis a chuté à 1,40 dollar en

1979), ils exportent un produit brut pour le profit des impérialistes qui le transforment et leur revendent le produit manufacturé (en 1976, 77 et 78 l'Europe a exporté pour 2,8 milliards de dollars, en chocolat et tous les états producteurs réunis pour 0,5) et enfin demandent une baisse des prix minima l

LA REPLIQUE DES PRODUCTEURS

Ce coup d'arrêt à une part importante des discussions menées dans le cadre du dialogue Nord-Sud est un signe des tensions provoquées par l'évolution du rapport de force en faveur des pays du Tiers-Monde. Témoins de cette évolution, les efforts de ces pays pour produire eux-mêmes les dérivés du cacao (en Syrie par exemple) et la fermeture des récentes décisions des pays producteurs.

Didier DELORME

L'importance du cacao

Le cacao figure au troisième rang des échanges agricoles internationaux derrière le café et le sucre. La production annuelle atteint 1,5 million de tonnes et la valeur des échanges représente 3,3 milliards de dollars en moyenne. L'Europe est le plus gros importateur de fèves de cacao. Le Tiers-Monde détient l'exclusivité de la production.

Candidatures uniques de la gauche aux cantonales La tactique de crise du PCF

Dans un communiqué publié mardi par *L'Humanité*, les fédérations PCF du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne définissent une nouvelle tactique électorale pour les deux cantonales partielles qui se déroulent dans leur département. Le PCF propose en effet des candidatures uniques dans ces deux cantons de Vincennes-Fontenay (94) et Donnemarie-Dontilly (S. et M.): candidature du conseiller PCF invalidé pour le premier, retrait ou premier tour du candidat PCF pour le second. Il ne s'agit pas là d'une entente nouvelle manière entre les divorcés de l'union de la gauche. La proposition ne vient que du PCF qui en donne l'explication suivante: «La leçon des récentes élections partielles montre qu'à chaque fois qu'il s'agit d'une invalidation, les électrices et électeurs entendent exprimer par leur vote leur opposition à cette injustice en considérant cette élection comme un troisième tour». Tertuffe, le PCF ajoute: «Nous entendons préserver et consolider l'union dans les assemblées locales

et départementales et respecter les accords conclus dans l'intérêt des populations... un candidat unique de la gauche dans les deux cantons concernés permettra d'infliger un échec cinglant à la droite». «L'explication» avait déjà été fournie par Vincent, le responsable aux élections, pour expliquer une partie des reculs du PCF aux

dernières cantonales. La proposition qu'en tire le PCF aura cette fois l'avantage de ne plus avoir à les expliquer, car avec la candidature unique il sera toujours aisé soit de se féliciter de la bonne tenue de l'électorat PCF, soit de se plaindre du mauvais report des voix socialistes.

D.D.

Le «socialisme» aux couleurs de Berliet

Lundi, *L'Humanité* louait ses élus brestois qui par leur action auraient permis l'achat de 17 bus français au lieu de 25 allemands prévus par le PS. Wurmser, qui depuis des lustres fabrique des «faux billets» à la une de l'organe central du PCF, ne semble pas satisfait de cette victoire. Certes, il pense que «l'action des élus communistes de Brest a été bénéfique pour les ouvriers de Billancourt, Sandouville, Venissieux, etc...». Mais, 17 bus ajoutés aux quelques 3 500 produits chaque année par Renault-Véhicules-Industries (RVI), voilà qui ne gonflera pas les carnets de commande de Vernier-Palliez. Aussi Wurmser déplore «qu'il n'y ait pas eu assez de communistes élus à Brest et en France pour que Berliet fournisse tous les autobus de toutes les villes françaises». Et d'ajouter «ce sera pour la prochaine fois», un programme «RVI-sionniste» en quelque sorte.

7e mois de lutte entamé à la Thomson-CSF

La lutte des travailleurs de la Thomson a débuté le 28 septembre 1979. Six mois plus tard, après maintes péripéties, la direction générale a enfin daigné négocier. Les résultats obtenus après ces négociations sont loin

Les revendications sont : même semaine de congés payés, 35 heures par semaine, 450 F plus 2,5 % d'augmentation, salaire minimum 3 000 F net par mois, et remise en ordre des classifications.

Les résultats des négociations sont : deux jours de congés supplémentaires plus deux jours à prendre en pont après décision du CE, 3,4 % d'augmentation (c'est-à-dire l'indice INSEE) plus 50 F, 2 % de plus que l'indice INSEE sur l'année pour les salaires de moins de 3 000 F (les 50 F faisant partie de ces 2 %).

On est loin du compte ! C'est l'avis également des travailleurs en lutte. C'est pourquoi l'action continue.

La direction a réagi violemment après la rupture des négociations, et notamment à Malakoff où, après un piquet de grève relativement dur (plus de 1 500 travailleurs ne sont pas rentrés ce jour-là), elle a collé 27 mises à pied allant de 2 à 3 jours. Mais, les travailleurs ont réagi égale-

ment : les occupations de secteurs stratégiques, abandonnées pendant quelques temps, ont repris.

« AU SALON DES COMPOSANTS... »

Le 27 mars, c'était l'ouverture du salon des composants. Les centres de Malakoff, Valette et Guynes à Issy-les-Moulineaux — en tout plus de 700 travailleurs — sont allés rendre visite au stand Thomson. Après leur passage, ce n'était plus le salon des composants, mais le salon décomposé !

Des centaines d'autocollants, les revendications inscrites sur tout le stand à l'aide de feutres ou au moyen de bombages, ont redonné un autre aspect à l'image de marque de la Thomson-CSF.

Malgré cela, le stand était plus ou moins remis en état pour le lendemain. Mais, malheureusement pour eux, et malgré les nombreux flics mis en place pour surveiller le stand, une autre

d'acte satisfaisant, bien qu'un certain recul ait pu être constaté de la part de la direction en ce qui concerne les journées de ponts supplémentaires. Aussi la lutte continue.

visite eut lieu celle des centres de Gonnevilliers et Vouillé (500 grévistes). A nouveau, des centaines d'autocollants ont été collés sur tout le stand au grand désespoir des représentants de la direction générale qui avaient promis ce jour-là.

Ce n'est pas fini et d'autres visites auront lieu. Mais, la direction a réagi dès le premier jour en sortant une note de service dans laquelle elle menace de poursuivre en justice les organisations syndicales CGT et CFDT pour dommages et intérêts.

« NOTRE GREVE EST JUSTE »

Tout ceci n'est qu'un épisode de notre lutte. Cette lutte est longue et dure de par ses formes d'action, c'est pourquoi la direction tente de nous mettre à genoux par tous les moyens : mises à pied, lettres recommandées en masse, plusieurs millions de retraits d'heures sur les salaires, etc. La dernière trouvaille a été de

tenter de dénigrer notre action en faisant croire, entre autre, par l'intermédiaire d'un chroniqueur (Philippe Alexandre sur RTL) que cette grève était une action de sabotage contre le Mirage 2000, qu'elle était menée par le PCF et subventionnée par un pays étranger.

Mais, rien n'y fera : notre grève est juste et les travailleurs continueront à lutter avec les formes d'action qu'il auront décidées, avec leurs organisations syndicales CGT et CFDT, les seuls organisateurs de cette grève.

Correspondant THOMSON

• L'usine Sciaky à Vitry, une des plus grosses entreprises de la ville est occupée par les travailleurs.

• Le foyer ADEF, rue des Fusillers (Vitry) dont les résidents sont représentés dans le comité de coordination des foyers Sonacotra, a été évacué par les CRS.

Montpellier : la grève des postiers s'étend

Lundi 31 mars, à 10 h du matin, 1 000 postiers étaient réunis devant la recette principale ceux des CCP (Centre de Chèques Postaux), ceux de la CNE (Caisse Nationale d'Épargne) étaient en grève en solidarité. 1/4 étaient venus de Béziers où les facteurs faisaient grève à 100 %. Une manifestation se rendait à la mairie où elle recevait l'appui du conseil municipal. A midi, les piquets de grève appelaient les employés des CCP à se joindre au mouvement, pour la brigade de l'après-midi. 16 h : les négociations avec la direction régionale reprennent, devant l'extension du mouvement, l'administration recule, elle renonce à son désir de faire distribuer les lettres dans les guichets, les auxiliaires embauchés pour passer la grève ne trient plus le courrier. Enfin, l'administration propose un retour à la situation d'avant la grève, la statu quo pour les facteurs. Réunies ce matin en assemblée générale, les postiers ont accepté des suites à donner aux propositions de la direction et du mouvement.

SDEM (Domène, Isère) : « Non patron, nos revendications n'ont rien d'exorbitant ! »

Depuis le 6 mars, les 117 travailleurs (99 %) de la SDEM (Étirage de métaux) à Domène sont en grève afin d'obtenir la satisfaction de ces principales revendications :

- Réduction d'horaire de 42 h à 40 h (sans perte de salaire).
- Augmentation de 2 %.
- Prime de pénibilité pour les factionnaires (3 X 8).
- Augmentation de la prime de production.

Comme la direction ne trouve rien d'autre que de brandir l'épouvantail de la « manipulation extérieure des grévistes », et celui des délégués payés par la CGT et la CFDT pour mettre le « bordel » dans l'entreprise : et devant son refus de négocier sérieusement, le mouvement se durcit.

Maintenant, les grévistes bloquent le service expéditions afin d'empêcher le transfert de l'acier vers d'autres usines du groupe Experton.

La solidarité s'organise au niveau de l'UL-CGT-CFDT de Domène.

L'information et des collectes ont été faites dans la région.

Le vendredi 28 mars, environ 350 travailleurs des boîtes de la localité ont débrayés une heure et se sont rassemblés devant la SDEM pour apporter leur soutien aux grévistes.

Correspondant GRENOBLE

Renault-Douai

Non à la répression ! Oui à nos revendications !

La lutte se développe pour briser le complot patronal et obtenir l'annulation des poursuites contre 13 délégués de la CGT

Concert de klaxon et de sifflets. La file de voitures débouche au coin de la rue, conduite par une moto où flotte un drapeau rouge frappé des trois lettres : CGT. C'était vendredi dernier à travers les rues de Douai le cortège de voitures organisé par les métallos de chez Renault, qui, de la zone industrielle de Cuincy se rendait au Palais de justice de la ville. Ce jour-là, en effet, trois ouvriers de l'usine passaient en audience devant le juge d'instruction, dont Jean-François Carré, secrétaire du comité d'entreprise et membre du conseil d'administration de la régie.

Après l'arrestation et l'emprisonnement scandaleux des trois ouvriers d'U-sinor-Mardyck, Renault-Douai, avec l'inculpation par le juge d'instruction de 13 délégués CGT devient un des hauts lieux de la répression patronale dans le département du Nord. A l'origine : une plainte déposée par Force Ouvrière pour « vol, violences et séquestration » pour de prétendus faits remontant aux élections prud'homales. A un mois des élections de délégués à Renault-Douai, la manœuvre est par trop grossière et relève à l'éviden-

ce d'un complot patronal pour tenter de briser la CGT. « Les 13 inculpés sont tous des mandatés », me dit un de ses militants « s'ils sont condamnés, ils seront destitués de leurs droits civiques. L'attaque est évidente ».

RIPOSTE MASSIVE

« On est nombreux à avoir débrayé, me dit cet autre travailleur. Dans le bâtiment du MTR, 95 % du personnel est sorti aujourd'hui sur les problèmes des libertés et des revendications. La répression ça n'ar-

rête pas : hier encore un camarade a eu trois jours de mise à pied parce qu'il avait soit-disant « chahuté ». C'était une dénonciation... ». La riposte de ce vendredi aura en effet permis de prouver que ceux de chez Renault ne demeurent pas les bras croisés devant la politique répressive de Dedeurwaerder : les débrayages étaient de 90 % aux grosses presses, 95 % au MPR (Magasin Pièces de Recherche), 70 % à la chaîne sellerie, 60 % à la petite soudure — qui la veille avaient déjà massivement débrayé par solidarité avec son délégué Eric Lachamp —, 50 % sur la chaîne mécanique, 60 % au bâtiment A (Aboutissage) et G (Petite tôlerie), 40 % au bâtiment de la grosse tôlerie...

La lutte se poursuit à Renault-Douai pour briser le complot patronal et obtenir l'abandon des poursuites contre les 13 délégués de la CGT.

DES ROBOTS ET DES HOMMES

La mécanisation robotisée n'est pas une nouveauté de Renault, et la Régie-Renault se classe aujourd'hui dans le peloton de tête des fabricants mondiaux de robots industriels. C'est là le point d'aboutissement de 30 années d'évolution. Première étape, au sortir de la guerre, avec le boom du début des années 50, la Régie-Renault cherche une réponse à une forte demande. C'est la mise au point de chaînes convoyées et de « machines-transferts » qui présentent cependant l'inconvénient de n'être pas récupérables lorsque de nouveaux modèles sont mis en circulation. Ces limitations technologiques de l'époque sont en effet une entrave que la régie va parallèlement supprimer par l'utilisation à partir des années 60 des robots américains de la firme Unima-

tion. L'expérience est concluante et dès 1974, la régie engage la troisième étape qui voit le lancement d'un grand programme de recherche robotique sur la base des progrès accomplis par la cybernétique et la micro-électronique. Une filiale est créée : la Sosermo, des modèles naissent et sont « mis au travail », quelques années plus tard, tels le robot « type 80 » qui réalise la soudure par point aux chaînes des Renault 18 à Flins, « Sept-Axes », robot pistoletteur « à trompe d'éléphant » qui projette la peinture au zinc ou la peinture laque et procède au masticage-carrosserie.

La quatrième étape s'ouvre avec les années 80 qui verront la généralisation des robots. Aujourd'hui, 200 robots sont en cours d'introduction à Renault-Douai : pistoletteurs, monteurs de pare-brises... Cela représente 800 postes de travail. Il apparaît ainsi que, d'ores

et déjà, la direction sera bien incapable de tenir le pari des 1 000 embauches supplémentaires d'ici 1982. Quant à la quatrième chaîne, dont l'ouverture est prévue pour septembre de cette année, « il n'y aura pas de création d'emplois », ainsi que me l'affirme un militant CGT qui ajoute : « avec les 200 robots, l'extension des 1 000 emplois supplémentaires c'est du bidon ».

Les robots cela signifie une aggravation importante des conditions de travail qui sont déjà telles qu'un ouvrier me déclare : « Les cadences sont poussées à fond, on est pire que des bêtes. Tu rentres chez toi, tu es crevé. Tu n'es plus bon à rien ».

Rémi DAINVILLE

Les racistes sud-africains au banc des accusés

L'opposition à l'intervention soviétique en Afghanistan



Hector Petersen; le premier enfant à être abattu par la police à Soweto, le 16 juin 1976.

Le peuple du Zimbabwe a enfin conquis sa liberté, après un siècle de colonisation. Le soutien international autour de cette victoire anti-impérialiste et antiraciste est très large et continue de se développer pour que maintenant l'indépendance nationale soit préservée et développée.

De leur côté, les racistes sud-africains, de plus en plus isolés et condamnés, perpétuent crimes et violences contre le peuple azanien et le peuple voisin de Namibie qui souffrent toujours de la discrimination raciale (apartheid) et de la domination impérialiste.

Dans un toast en l'honneur du président zairois, Mobutu, en visite en Chine, le président chinois Hua Guofeng a salué la victoire de la ZANU au Zimbabwe. Il a déclaré : « C'est là une grande victoire d'importance historique du peuple zimbabwéen, une victoire de tous les peuples africains. Le triomphe du peuple zimbabwéen atteste avec éclat, et une fois de plus, que le courage historique de l'indépendance nationale est irrésistible ».

SOUTIEN AUX TROIS PEUPLES D'AFRIQUE AUSTRALE

A l'issue de la dernière session du conseil des ministres de la Ligue Arabe, un communiqué a été publié. Il félicite le peuple du Zimbabwe pour sa victoire dans sa lutte pour l'indépendance et l'élimination du système raciste d'apartheid. Le communiqué souligne que « la Ligue Arabe est prête à apporter toute son aide au peuple héroïque du Zimbabwe ». Elle réaffirme « sa détermination de soutenir toujours les causes des peuples azanien (Afrique du Sud) et de Namibie dans leur lutte contre la discrimination raciale, ainsi que d'appuyer politiquement et matériellement tous les autres peuples africains qui montrent par le combat sacré qu'ils mènent la voie de la liberté aux autres États ».

Le président de la dernière session de l'ONU, Salim Ahmed Salim, a déclaré à un journal sénégalais : « L'accession à l'indépen-

dance du Zimbabwe est l'une des victoires les plus importantes dans l'histoire récente de la décolonisation. Cette victoire a transformé la situation géo-politique en Afrique australe ».

Il estime que la communauté internationale a une « responsabilité toute particulière » dans « l'assistance à apporter au pays » dans tous les domaines, « afin de consolider l'indépendance du Zimbabwe et de réaliser ses aspirations afin de bâtir une société non raciale ».

A propos de la Namibie voisine occupée par les racistes sud-africains : « on doit maintenir les pressions sur l'Afrique du Sud pour qu'elle accepte le plan proposé par l'ONU, de tenir les élections libres en Namibie sous la supervision et le contrôle des Nations Unies ».

AGRESSIONS SUD-AFRICAINES ET DISCRIMINATION RACIALE

Selon un porte-parole du gouvernement zambien, 2 avions et 2 hélicoptères sud-africains ont bombardé un ponton sur le fleuve Zambèze. C'est la quatrième attaque des racistes sud-africains depuis le début de l'année. C'est toujours sous le prétexte de poursuivre les combattants namibiens de la SWAPO réfugiés dans ce pays. Le président zambien, Kenneth Kaunda, dénonce la présence de troupes sud-africaines dans l'ouest du pays. Il annonce que ses troupes vont se

déployer dans cette région, pour protéger son peuple des agresseurs qui terrorisent et massacrent la population.

ISOLER L'AFRIQUE DU SUD

A l'intérieur même de l'Azanie, plus de 1 000

Africains ont été arrêtés il y a une dizaine de jours, parce qu'ils se trouvaient dans un lieu soit-disant illégal. Après la tombée de la nuit, le seul lieu où ils peuvent se rendre est celui qui est inscrit sur leur « livret de référence » (les « Pass laws »). En 1979, 120 000 Azaniens ont ainsi été arrêtés.

Cette discrimination raciale est un point constant de la lutte du peuple azanien.

Le président de l'ONU, Salim Ahmed Salim, a indiqué qu'il fallait isoler l'Afrique du Sud (Azanie) jusqu'à ce que ce système d'apartheid soit éliminé dans ce pays. De même, il a appelé les pays occidentaux ayant des intérêts économiques en Azanie à cesser leur collaboration économique avec ce régime. C'est d'ailleurs un point sur lequel on peut voir que Giscard et ses semblables sont plus préoccupés par les gros profits à en tirer (ils n'hésitent pas à vendre des armes à un régime banni par les instances internationales), que par la défense des droits humanitaires les plus élémentaires.

Isoler les racistes sud-africains et renforcer notre soutien aux peuples d'Azanie, du Zimbabwe et de Namibie, sont deux aspects essentiels pour contribuer à développer la libération en Afrique australe.

Claude LEBRUN

Cambodge : la sale guerre de Hanoï

Tandis que le spectre de la famine menace de nouveau le Cambodge, de nouvelles informations arrivent sur l'utilisation de gaz et de produits toxiques. Le 25 février, l'armée vietnamienne d'occupation a tiré des obus de 105 mm de gaz toxique dans la province de Koh Kong à l'ouest du pays. 8 personnes dont 3 enfants en bas âge sont morts après avoir souffert de suffocations et d'hémorragies par la bouche, le nez et l'anus.

Le 20 et 21 février, un avion vietnamien a effectué des épandages de produits chimiques dans la province de Pursat. Le produit était un poison de couleur jaune. 3 personnes sont mortes et 13 autres, en majorité des femmes et des enfants ont été gravement empoisonnées.

Le 12 et 13 février, dans la province de Kratié, vers l'est central du pays, une vingtaine de personnes ont été tuées ou gravement empoisonnées après avoir bu de l'eau empoisonnée.

A propos de l'utilisation d'armes chimiques par les troupes d'occupation vietnamiennes, rappelons que

malgré un démenti de l'agence d'information vietnamienne VNA, des docteurs de la Croix Rouge internationale ont pratiqué à la mi-février une autopsie sur les cadavres de 6 guérilleros résistants du Kampuchéa Démocratique, morts à la suite d'un épandage de produits toxiques. Des échantillons de leur sang et des feuilles d'arbre de la région ont été envoyés à Genève pour expertise.

Autre fait inquiétant allié dans le même sens : pour la première fois, un rapport de l'armée thaïlandaise met en garde le gouvernement thaï et la population frontalière du Cambodge contre l'emploi de gaz et de poudres toxiques au Cambodge. Selon le rapport, il est possible que des obus de gaz toxiques tombent en territoire thaïlandais. Ce gaz serait de couleur rose ou grise, très nocif pour la personne humaine.

LES DIFFICULTÉS DE L'OCCUPANT VIETNAMIEN

Tandis que l'armée vietnamienne semble avoir

échoué dans sa tentative d'anéantir la résistance cambodgienne pendant la saison sèche, des bruits commencent à courir sur le possible remplacement du fantoche Heng Samrin, pas encore assez docile aux yeux de Hanoï, par Pensovan, vice-président et ministre de la Défense et commandant en chef des forces armées.

Pensovan, l'homme de Hanoï, est également secrétaire général de l'officine pro-vietnamienne intitulée « parti communiste kampuchéen ». Originaire de Takeo au Cambodge, Pensovan aurait grandi au Sud-Vietnam. Officier dans l'armée vietnamienne, il aurait subi un entraînement dans une école militaire soviétique.

Au sein même de l'armée vietnamienne, des troubles commencent à se faire jour, en raison des conditions de vie déplorables des jeunes recrues.

Le 5 février, au Mont Malay près de la frontière thaï-

landaise, une mutinerie a éclaté dans une unité vietnamienne car les soldats étaient mécontents de ne pas avoir de permissions pour entrer chez eux fêter le Nouvel An vietnamien. 2 chefs ont été tués.

Le 4 mars, 2 commandants de régiment ont également été tués par leurs soldats dans la province de Koh Kong.

Le 25 février, 6 soldats vietnamiens ont abattu un commandant de régiment qui menaçait d'arrêter ceux qui refusaient d'obéir à ses ordres. Même chose le 23 février dans la province de Battambang.

Et cet état d'esprit n'est rien à côté de celui qui règne parmi les soldats cambodgiens enrôlés comme fantoches dans l'armée pro-vietnamienne. A tel point que les dirigeants vietnamiens ont peur d'eux et leur retirent parfois leurs armes de crainte des mutineries.

Claude LEBRUN

Claude LIRIA

Quimper : deux manifestants aveuglés le 17 mars

Le commissaire va-t-il continuer à nier ?

Pendant la grande bataille de Plogoff, deux manifestants de Quimper ont été rendus presque aveuglés par des grenades «lacrymogènes» dont la nature a été niée pendant des jours et des jours par les autorités policières. Quand, où s'arrêteront-ils ?

Il y avait eu Christine Mochon, à Fougères : lors d'une manifestation pendant la lutte de Réhault, contre les licenciements dans la chaussure, elle avait perdu un œil. A dix-sept ans. Il y avait eu Maurice Boivin, aveuglé par les grenades des flics, lancées dans sa voiture, lors d'un «rodéo» du *Parisien Libéré* : poursuivi par des ouvriers du *Parisien* qui voulaient intercepter son chargement de torchons d'Amoury, le convoyeur s'était réfugié chez les flics à Melun. Les bons apôtres ne s'étaient pas contentés de donner refuge à ce larbin, ils s'en étaient pris aux occupants d'une des voitures, à coups de grenades. Deux ouvriers avaient été brûlés gravement, en particulier aux yeux. Mutations du commissariat pour étouffer l'affaire, et par contre, des poursuites contre les ouvriers blessés ! Les responsables sont bien à l'abri ! Il y avait eu, à Malville, la mort de Vital Michalon, tué par l'explosion d'une grenade, et l'amputation d'un autre manifestant. Jeanin, le préfet de l'Isère n'a jamais eu d'ennuis. Il y avait eu un manifestant de Caen, qui avait du subir l'énucléation d'un œil. Toujours les grenades. Deux autres mani-

festants blessés aux yeux à Longwy.

LE COMMISSAIRE «PENSE» QUE...

«J'affirme que Jean-Michel Manach ne peut avoir été blessé par un liquide corrosif venant d'une grenade quelconque. Aucune de celles employées à Quimper ce jour-là n'était de ce type. Mieux, je pense qu'il n'y en a pas en dotation dans les forces de maintien de l'ordre», affirmait le commissaire Morinaux, directeur départemental des polices urbaines. Il indiquait même, pour le journal *Ouest-France*, qu'*autrefois existaient des grenades de verre dont le liquide se vaporisait lorsque ça explosait. Elles ont été retirées de la circulation.* Pour une raison bien simple, c'est que leur fragilité rendait leur maniement trop dangereux pour les flics chargés de les utiliser.

DES TMOIGNAGES TETUS

Pourtant, les faits, et les témoignages sont têtus. Ce n'est certainement pas, comme l'affirmait le commissaire, «un malheureux concours de circonstances, et avec des grenades lacrymogènes classiques lancées dans un contexte de contact, au niveau des mini-barricades». Une institutrice de Quimper a témoigné en ces termes : «J'ai vu une ampoule se briser au sol, libérant un liquide qui formé deux traînées sombres sur le

trotoir... Une brûlure terrible ne permettait pas de rester plus de quelques secondes au-dessus de cette coulée». Jean-Michel Manach a eu «une ulcération bilatérale de la cornée et un bronchospasme de type asthmatique», les médecins ne savent pas dans quelle mesure il retrouvera une meilleure vision. Luc Petident ne conserve plus que 2/10ème à l'œil gauche, et moins de 2/20ème à l'œil droit.

UNE PRESENTATION MOINS DANGEREUSE... POUR LES POLICIERS !

Et les premières affirmations officielles viennent de voler en éclats : il est désormais certain, que les fameuses grenades retirées de la circulation ne l'ont pas toutes été, que les corps urbains en posséderaient encore, et par ailleurs que le produit qu'elles contenaient, le bromacétate d'éthyle, a

été conditionné d'une façon différente pour être plus facilement maniable par les policiers : l'ampoule de verre est désormais gainée dans du plastique et de la mousse. L'examen des vêtements rongés par le produit et des débris de grenade devrait confirmer la nature du produit utilisé. Là-dessus, on a du mal à croire que les autorités policières locales n'étaient pas au courant ! Le ministère de l'Intérieur vient d'ailleurs de confirmer lui-même que dix grenades au bromacétate d'éthyle ont bien été tirées le 17 mars à Quimper.

Il n'est pas question de laisser sans riposte de telles exactions. Sur le terrain, un collectif de seize associations a décidé d'informer largement sur ce qui s'est exactement passé, lors de cette manifestation de Quimper, le 17 mars dernier.

Monique CHERAN

Marée noire

Mercredi : manifestation des Bretons à Paris

En cirée jaune et brassard noir

C'est une manifestation silencieuse, sans banderole politique ou syndicale, qui est prévue pour mercredi 2 avril à Paris. Le rendez-vous est fixé à 15 h place des Invalides. Un train spécial est prévu. Une délégation doit en principe être reçue à l'Elysée. Une demande d'audience au président de la République a été faite samedi par télégramme. 60 élus des communes du littoral des Côtes du Nord touchées par la marée noire se sont réunis samedi à Lannion pour préparer cette manifestation. A la même réunion les élus présents ont voté à l'unanimité un texte demandant que toutes les mairies de Bretagne soient fermées ce jour-là.

Si le président de la République ou le premier ministre refusent de recevoir la délégation, les élus envisagent de se rendre en masse à Londres, siège de l'organisation internationale des pétroliers.

Les élus comptent réclamer que l'on achève de distribuer les indemnités qui n'ont pas encore été perçues après la marée noire de l'Amoco-Cadiz et que l'on commence dès maintenant de verser celles du *Tanio*. Ils vont réclamer que tout soit fait pour éviter une nouvelle marée noire à partir de l'épave du *Tanio* et que des mesures de prévention soient prises pour éviter de tels accidents. Tandis que Giscard ne s'est toujours pas manifesté on apprend

que Soisson ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, chargé du tourisme compte recevoir une délégation d'élus et de représentants du Tourisme des Côtes du Nord et du Finistère ce mercredi. Les manifestants seront en cirée jaune avec un brassard noir.

Pendant ce temps de nouvelles plaques de mazout sont apparues, notamment lundi sur les plages de Brignogan : Chardon Bleu, Tour Blanche, Lividic et au port. Des inscriptions ont été repérées sur une distance qui va jusqu'à 5 miles nautiques à partir de la côte.

26 JOURS APRES, L'EPAVE FUIT TOUJOURS...

C'est jeudi qu'expire le

Plogoff : quand le député RPR «dialogue» avec les habitants

Des manifestations ont eu lieu à Brest et à Nantes contre le projet d'installation d'une centrale à Plogoff, et contre la marée noire du *Tanio*. A Pont-Croix, au Cap-Sizun, près de Plogoff, la permanence de Guerneur, député RPR de la circonscription de Douarnenez, s'est mal terminée. Une centaine d'habitants opposés au projet de centrale sont en effet venus lundi à midi pour lui expliquer leur point de vue que le député a été forcé d'entendre.

A 11 h 45, une délégation composée de 4 personnes dont Annie Carval présidente du comité des sites de Plogoff a demandé à être reçue par Guerneur. Cinq minutes plus tard, la demande était acceptée, mais c'est une trentaine de personnes qui ont pénétré dans le bureau. Le député accepte de discuter jusqu'au moment où il se rend compte que la presse prend des notes et quitte la salle. Mais sa voiture sera bloquée sur le parking. Ce n'est qu'à 13 h 30 que son véhicule sera libéré et qu'il partira sous les huées des manifestants qui demandaient sa démission.

Au député qui traitait les habitants d'excités, le docteur Lelias répondit : «Les excités dont vous parlez sont des gens qui défendent leurs terres, leur sol. Mais, vous qui êtes parachuté ici, vous ne pouvez pas le comprendre».

Guerneur faisait alors appel aux «tripes patriotiques» de ses interlocuteurs, leur expliquant qu'on était en pleine guerre économique et qu'il fallait de l'énergie. «Le patriotisme, lui rétorque-t-on, c'est à Plogoff que nous l'avons ressenti durant ces six dernières semaines. Quant l'énergie coulait à gogo, rien n'a été fait pour cette région. Et maintenant, quand elle est rare, on nous promet monts et merveilles. Il ne faut quand même pas abuser».

Le docteur Clouard, vétérinaire à Pont-Croix fit la conclusion suivante : «Remettez votre mandat dans la balance, démissionnez».

Une pétition va circuler pour demander la démission du député. Plogoff ça continue.

Léon CLADEL

La cargaison du *Tanio* saisie

Au Havre le tribunal de grande instance a ordonné la saisie conservatoire de la cargaison (7 500 t) remorquée dans la partie arrière du *Tanio*. Le tribunal de commerce a ordonné la saisie conservatoire de l'épave. C'est à la requête de 4 communes : Trebeurden, Trégastel, Pleumeur Bodou et Lannion que ces deux décisions ont été prises. Il faut savoir à ce sujet que le *Tanio* était affrété par ELF, sous-affrété par une filiale de la compagnie britannique Peninsular and Oriental, la Pand Oil Trading. Il avait chargé à Wilemshaven chez Mobil, et transportait vers Clivavecchia du fuel vendu en cours de voyage à une filiale du groupe italien AGIP, l'*International Italiani Petroli*.

Cette compagnie peut faire valoir des droits sur les cargaisons récupérées sur le *Tanio*.

déjà laissé aux assureurs pour décider du sort de l'épave du *Tanio* toujours au fond de la mer avec 11 000 tonnes de mazout. Si une nouvelle tempête éclatait 2 500 tonnes de ce mazout pourraient s'échapper des 3 soutes qui fuient. Déjà le 26 mars à Lannion, le directeur de la société Comex-France affirmait que le pompage des 10 à 12 000 tonnes de mazout contenues dans la partie avant du *Tanio*, ou le

renflouement de l'épave étaient techniquement réalisables. Par ailleurs à l'occasion d'une interview vendredi soir sur *FR3*, le constructeur de la plate-forme Alexander Kielland a déclaré avoir soumis un projet de pompage au gouvernement. D'autres propositions ont sûrement été faites. Personne ne comprend l'attentisme du gouvernement.

Léon CLADEL

Communiqué

Vient de paraître
Matérialisme dialectique et matérialisme historique
de
Aï Siqi
aux Editions du Centenaire
Petite Bibliothèque Chinoise
en vente à la librairie Les Herbes Sauvages
70 rue de Belleville - Paris 20e au prix de 45 F.
par correspondance à Livre Service
24 rue Philippe de Girard
75 010 Paris
Rajoutez 5 F pour frais de port
Libellez vos chèques à l'ordre des Herbes Sauvages

Le Quotidien du Peuple

Directeurs politiques : Jacques Jurquet, Charles Villac
Rédacteurs en chef : Pierre Burnand, Gérard Privat

Le Quotidien du Peuple
Adresse postale BP 225 - 75927 Paris cedex 19
Directeur de publication : Y. Chevet
Imprimé par ILN-Paris, Distribué les NMPP
Commission paritaire : 56 942
Libeller les chèques à «Aujourd'hui Presse»
Société Générale 200 208 66

Interview de Doan Van Toai, ancien opposant au régime de Thieu, auteur du « Goulag vietnamien » (2)

Voici la suite de l'interview de Doan Van Toai, ancien dirigeant étudiant de l'opposition pendant l'occupation américaine. Deux fois emprisonné sous le régime pro-américain de Thieu, il a connu de nouveau la prison après la victoire de 1975.

Dans la première partie, il nous a parlé des conditions de détention, de la politique répressive de Hanoï à l'égard des patriotes de la troisième force et même des communistes sud-vietnamiens, membres de l'ancien GRP (Gouvernement Révolutionnaire Provisoire).

Aujourd'hui, il nous parle plus particulièrement de la faiblesse du régime et de la résistance de la population.

► *Les dirigeants de Hanoï disent que les Hoas (d'origine chinoise - NDLR) sont des capitalistes qui ont refusé de servir le pays et d'aller dans les nouvelles zones économiques. Qu'est-ce qu'une nouvelle zone économique ?*

A mon avis, on ne peut traiter les Hoas de mauvais patriotes pour avoir refusé d'aller dans les nouvelles zones économiques, car même les Vietnamiens qui y sont envoyés de force les considèrent comme des prisons d'un type nouveau où des gens sont acculés à la mort lente. En réalité, il s'agit de zones à travaux forcés pour tous ceux que le parti considère comme ses ennemis. Souvent, le parti envoie des gens en zones économiques uniquement pour les déposséder de leur biens. C'est dire que l'économie ne joue qu'une place secondaire dans ce système de goulag.

► *Quand selon vous sont partis les principaux bourgeois de Saïgon ?*

Les grands bourgeois de Saïgon sont partis, évidemment, avec les américains, à la fin d'avril 1975. Ils sont partis souvent dans les mêmes avions que ceux transportant les Américains en fuite. Ils n'étaient qu'une minorité composée de bon nombre de profiteurs de guerre de tout gabarit. Il y a aussi des gens entraînés par la panique et la psychose de la fuite, ceux-là ne sont que de pauvres innocents qui sont obligés de partir parce qu'ils ne veulent pas perdre tout ce qu'ils ont gagné durant toute une vie de labeur.

► *Pourquoi selon vous les Boat people ?*

Il s'agit d'un phénomène tout à fait nouveau sur le plan historique. C'est la manifestation d'un refus total du système du goulag imposé par les dirigeants de Hanoï. Les Vietnamiens ont connu dans le passé, par exemple sous l'occupation japonaise, la famine. Des centaines de milliers de gens étaient morts affamés. Mais ils préféraient rester au pays. Aujourd'hui, en se jetant par milliers à la mer sur des radeaux de fortune, les Vietnamiens veulent manifester la volonté de vivre libres et non de mourir en esclaves.

► *Pourquoi avez-vous été li-*

béré ?

Je ne sais vraiment pas pourquoi on m'a libéré. Peut-être parce que les autorités de Hanoï n'ont rien trouvé contre moi. Ou bien sans doute parce qu'on pensait que je n'avais plus la volonté de résister. Et c'était bien là leur objectif.

J'ai pu quitter le Vietnam grâce à une série de facteurs : d'abord parce que ma femme est de nationalité française, bien qu'elle soit vietnamienne d'origine. Ensuite, parce que j'ai réussi à acheter avec de l'or certaines complicités au sein du régime. J'ai aussi encore des amis au sein du régime qui m'ont facilité les démarches. Les autorités pensaient aussi m'utiliser pour certaines tâches qu'elles étaient dans l'impossibilité d'accomplir.

► *Depuis votre dénonciation du régime, celui-ci vous laisse-t-il faire ?*

Naturellement le régime a recouru à des méthodes d'intimidation pour empêcher les gens de dire la vérité sur le régime. Ces méthodes sont les mêmes qu'en Union Soviétique. Mais en ce qui me concerne, après avoir connu les prisons de Thiêu, et les prisons de Hôchiminh ville, je crois avoir été libéré définitivement de la terreur. Et j'ai la volonté de continuer mon combat pour dire la vérité sur le PCV et les méthodes de gouvernement. Mais ce régime ne peut jamais répondre à mes accusations, au contraire il a concentré tous ses efforts, mobilisé tous ses laquais à l'étranger pour monter une campagne de calomnies envers ma personne. Les mots «traître, inconnu, agent de la CIA...» me sont étiquetés par Hanoï et ses cliques. C'est la politique menée par le PCV pour traiter tous ceux qui n'acceptent pas sa tutelle ou mènent une lutte de ligne en son sein. Bien sûr le parti peut liquider ou assassiner ces opposants qui sont à l'étranger, comme les victimes des pays de l'Est. Naturellement les opposants et les patriotes qui restent encore dans le pays sont emprisonnés et éliminés ! Toute cette politique certifie que le régime de Hanoï est pire que le fascisme.

Malgré les risques je suis convaincu qu'il faut dire la vérité, qu'il faut penser aux aspirations du peuple et aux intérêts du pays et il faut faire la différence entre le régime et le peuple. Il faut nous libérer de ces tyrans.

«Le peuple ne veut plus payer le prix de nouvelles aventures au Cambodge et au Laos»



De jeunes recrues sud-vietnamiennes partent pour le front cambodgien (1978).

La résistance au régime policier est-elle possible au Vietnam ?

Les observateurs étrangers ne voient souvent que l'apparence des choses et croient que le régime de Hanoï est solide. En réalité l'expansionnisme vers l'extérieur cache beaucoup de faiblesses à l'intérieur des frontières du Vietnam. Les dirigeants de Hanoï ne contrôlent pas tout à fait la situation, et ils ont besoin de créer des épouvantails pour mobiliser les populations. Au Sud-Vietnam surtout, la résistance passive et souvent active des populations crée des difficultés sans nombre au régime imposé par Hanoï.

Aucun des objectifs fixés par le IV congrès n'a été atteint, et le PCV vient même de reconnaître ses échecs en lançant sa nouvelle campagne de purification et de purges au sein du parti. Le Sud-Vietnam constitue aujourd'hui le ventre mou du régime de Hanoï. Et la révolte gronde, car le peuple ne veut plus payer le prix de nouvelles aventures au Cambodge et au Laos. Le parti ne peut contrôler la situation qu'à travers l'instauration d'un système de goulag gigantesque qui est le signe le plus tangible de la faiblesse du régime. Evidemment de nouvelles contradictions vont se développer au sein de ce régime honni par le peuple, et les conditions seront bientôt mûres pour un soulèvement au Sud.

Un camp de réfugiés vietnamiens en Thaïlande, en juillet 1979. Pas tous des bourgeois ou des pro-américains !

